



HONORAIRES

1/ TRANSACTION

Mandats de VENTE

- Forfait garage / parking / cave : 1 500 € TTC
- Biens d'habitation (maison, appartement...) : entre 4 et 6 % TTC du prix net vendeur (un minimum de 4 000 € TTC)
- Fonds de commerce et droit au bail : 6 % TTC du prix net vendeur (un minimum de 3 000 € TTC)

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Mandats de RECHERCHE (chasseur d'appartements et de maisons)

Les honoraires sont de 6% TTC appliqués en sus du prix de vente proposé avant l'application des frais d'agence d'Area Casa (ex : un appartement au prix de 100 000 € occasionnerait $100\,000\text{ €} * 0,06\% = 6000\text{ € TTC}$ d'honoraires, soit un prix de vente finale de 106 000 € honoraires inclus).

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

ESTIMATION

- 150,00 € TTC par heure
- Offert en cas de mise en vente

2/ LOCATION

Concernant l'organisation des visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail :

Pour le propriétaire : 5 € TTC / m² Pour le locataire : 5 € TTC / m²

Concernant l'établissement de l'état des lieux d'entrée :

Pour le propriétaire : 3 € TTC Pour le locataire : 3 € TTC

3/ GESTION LOCATIVE

Frais de gestion courante : 4% TTC sur les loyers perçus

A la charge du propriétaire bailleur

AREA CASA

SARL Cabinet IBS Consulting au capital de 2000 euros - Siège social: Rue Claus Sluter – 21160 Marsannay la Côte

RCS Dijon n°803 703 594 - TVA n° FR30 803703594

Assurances Galian RCP et Garantie financière de 120 000 € - n° de police : 120 137 405

SIRET 803 703 594 00025 - APE/NAF 6831Z

Carte professionnelle délivrée par la CCI Côte d'Or : Gestion/Transaction n°CPI21022019000042020

contact@areacasa.fr – <http://www.areacasa.fr>